

## INFORMATION AUX FAMILLES

### Service d'accueil minimum pendant les vacances scolaires

Madame, Monsieur,

La Communauté de communes du Sud Messin organise un service d'accueil minimum pour les enfants de moins de 16 ans des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire (liste des ayants droit ci-jointe).

Pour accéder à ce service, il suffit qu'un seul des responsables légaux de l'enfant appartienne aux catégories prioritaires et que l'autre responsable légal soit tenu d'exercer ses fonctions en présentiel sans aucune autre solution de garde.

Plusieurs lieux d'accueil seront mis en place sur le territoire pendant la période de vacances scolaires. Les enfants pourront être accueillis à la journée (8h-18h) selon la tarification journalière (sans repas) propre à chaque site d'accueil.

#### → Semaine du 12 au 16 avril 2021 :

- **Pournoy-La-Grasse : accueil périscolaire**  
06.70.90.05.61 / [periscolaire.pournoy@sudmessin.fr](mailto:periscolaire.pournoy@sudmessin.fr)
- **Sillegny : AFR les Graoulinets**  
06.21.14.26.80 / [famillesrurales.pommerieuxsillegny@orange.fr](mailto:famillesrurales.pommerieuxsillegny@orange.fr)
- **Solgne : Péris'cool**  
06.80.55.98.84 / [periscolaire.solgne@sudmessin.fr](mailto:periscolaire.solgne@sudmessin.fr)

#### → Semaine du 19 au 23 avril 2021 :

- **Fleury-Pouilly : Périscolaire Fleury**  
03.87.68.32.79 / [periscolairefleurypouilly@gmail.com](mailto:periscolairefleurypouilly@gmail.com)
- **Solgne : Péris'cool**  
06.80.55.98.84 / [periscolaire.solgne@sudmessin.fr](mailto:periscolaire.solgne@sudmessin.fr)

Les familles qui auraient besoin de ces services doivent contacter les points d'accueil dans les meilleurs délais et **avant le jeudi 08 avril au soir** afin de permettre aux équipes de s'organiser. Les repas et goûters ne seront pas fournis et devront être apportés par les familles.